

PROTOCOLE D'ACCORD
AIDES - COLLECTIF GAI ET LESBIEN MARSEILLE PROVENCE
AVRIL 1994

AIDES est présent dans le champ homosexuel essentiellement par sa lutte contre le SIDA mais la lutte contre le SIDA est facteur de prise de conscience homosexuelle :

- à titre individuel, l'affirmation homosexuelle de nombreux militants d'AIDES est réelle et souvent courageuse,
- à titre collectif, le travail en milieu gai est important.

Le Collectif gai et lesbien Marseille Provence fait le choix d'une affirmation de principe:

- pour la visibilité individuelle et collective sur l'homosexualité,
- pour l'extension des droits des homosexuels dans les divers domaines,
- pour la reconnaissance d'une histoire
- pour la lutte contre le SIDA, la prévention, la mémoire des homosexuels décédés.

Sans renoncer à leur spécificité, les 2 associations admettent que le développement de l'expression individuelle et collective des homosexuels est une donnée fondamentale de la capacité des homosexuels d'assumer une prévention personnelle et collective vis à vis du SIDA.

AIDES Provence rappelle tous les domaines dans lesquels elle intervient spécifiquement auprès des homosexuels: prévention ciblée (37 heures, 11 établissements, 8 564 brochures), prévention de terrain, 1er décembre, radio....

Le Collectif rappelle ses divers domaines d'intervention:

- Gai Pride (3^e semaine de Juin),
- 1er décembre,
- interventions auprès des autorités publiques (histoire, droits...),
- Fonds de Solidarité Gaie

Fortes de leurs premières expériences communes, en particulier du travail commun entre des associations du Collectif et AIDES dans le cadre de l'action de prévention en milieu gai, les 2 associations conviennent:

- Gai Pride: AIDES définira son degré de participation à l'occasion de la Gai Pride,
- 1er décembre: le collectif gai sera associé de façon visible à la célébration du 1er décembre,
- des fêtes communes pourront être organisées en direction du public homosexuel,
- des actions concertées de prévention pourront être mises en place,
- un effort de concertation entre les 2 associations sera conduit sur les contacts entrepris en direction des établissements homosexuels,
- une concertation sera mise en place pour une bonne complémentarité des fonds de solidarité mis en place par les 2 associations,
- des initiatives communes de rencontres, concertation, colloques pourront être mis en place sur des thèmes d'intérêt commun concernant les homosexuels,
- des débats publics, des travaux de recherches, un développement de documentation...pourront être organisés ou encouragés en commun,
- les deux associations s'efforceront d'améliorer entre elles la concertation (administrateur référent chez AIDES, rencontres périodiques) et l'information (parution d'informations concernant l'autre association dans les bulletins d'information).

Propositions d'actions pour la première année:

- 1- Organisation commune, avec le CRIPS Sud, d'un colloque régional de "Saintes" réunissant tous les intervenants régionaux sur SIDA et homosexualité;
- 2- Actions de prévention;
- 3- Débat public sur SIDA et Homosexualité;
- 4- Préparation du 1er décembre 1994.pourront être organisées en direction du public homosexuel,